

Editeur responsable
PARMENTIER Adelin
Route de Bastogne 355
6700 ARLON
☎/Fax 063/21.72.06
adelin.parmontier@live.be
Bureau de dépôt : ARLON 1
Agrégation P501175



Belgique - Belgique
P.P.
6700 ARLON 1
11/616

A P I A L'COPETTE

Feuillet d'information de l'Arel's Club Marcheurs

Affilié à la FFBMP - LUX 012

Bimestriel - n°262 – 1^{er} juillet 2016

<http://www.arelclub.be>

Rejoignez nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/aron.clubdemarche>

Exemplaire réservé à

Le mot du président

Peut-être l'été va-t-il enfin venir et ramener les marcheurs sur les circuits. Si je vous disais dans notre dernier bulletin que les membres se réveillaient, sauf pour les cars. Je dois malheureusement constater que ce n'est que trop vrai. Notre car à Gilly ne comptait que 35 marcheurs, dont 14 n'étaient pas de notre club. Vous avez bien lu, il n'y avait que 21 arlonais dans le car. Pour le car en Alsace, nous étions 65 mais en Belgique, il n'y a plus personne alors que l'essentiel du parcours était dans des bois. Je dois aussi malheureusement compter avec des désistements de dernière minute (météo ?) ou des membres qui ne se présentent pas au départ. Malheureusement, cette attitude oblige le comité à réagir et pour les prochains cars, seul le paiement sur le compte du club vaudra réservation. Je vous rappelle aussi que nous organisons le 3 juillet notre marche d'été au départ de Waltzing avec des circuits boisés passant par Clairefontaine. J'espère vous voir nombreux ce jour-là.
Le président

Nouvelles du club

Malade

Je ne suis pas toujours au courant de tous vos petits maux, ni des plus graves. Aussi pour n'oublier personne, je souhaite un prompt et complet rétablissement à tous les membres hospitalisés, malades ou blessés.

Décès

Mme LAZZARI Sylvana, le 14 mai, épouse Jacques GOERENS; Nous présentons nos condoléances à Jacques et à la famille.

Barbecue

Notre traditionnel barbecue aura lieu le dimanche 21 août à la salle "La Sablonnière" à Stockem.

Au programme :

Apéritif et amuse-gueule

Jambon à la broche avec grand choix de crudités

Fromage

Dessert

Café

Les places seront attribuées lors de l'inscription. Avant de vous inscrire, concertez-vous avec vos amis.

Le prix est de 15€ pour les adultes (½ prix pour les enfants de moins de 13 ans).

Les inscriptions se font chez Ginette (☎ 063/21.72.06) ou ginette.rosiere@gmail.com et seront clôturées le 15 août au soir.

Car à Pepinster

Nous organisons le dimanche 17 juillet un car à Pepinster où nous rendrons visite au club "Marche Club Pépins" qui nous propose des circuits de 4, 6, 12 et 20 km. Le départ est à 07.00 h rue de Clairefontaine, devant le magasin "Carrefour". Visite au retour ! Attention : prière de payer 12 € sur le compte du club BE 91 001-0642043-76. Seul le paiement vaut inscription

Car à Brugelette

Nous nous rendrons le dimanche 28 juillet à Brugelette au club "Les Sucriers" qui nous propose des circuits de 4, 8, 12, 21 et 30 km. Le départ est à 07.00 h rue de Clairefontaine, devant le magasin "Carrefour". Prix : 10 € à verser sur le compte du club BE 91 001-0642043-76. Seul le paiement vaut inscription

Les inscriptions pour ces deux cars se font chez Ginette, tf 063/21.72.06 ou mail ginette.rosiere@gmail.com.

BON ANNIVERSAIRE EN JUILLET		Les marches du mois de juillet			
THEISMANN Patricia	03	S 02	09h	DUDELANGE	L 6-12
BISSEN Eloïse	04	D 03	07h	ARLON-WALTZING	B 5-10-15-20
BISSEN Lucie	04	D 03	07h	TRINTANGE	L 5-10-20
FLOCK José	05	D 03	07h	VECKRING (82)	F A-10
SCHIMFESSEL Monique	12	D 03	07h	MOINEVILLE (86)	F A-10-20
NOEL Jean-Claude	12	D 03	07h	CHEMERY / BAR (97)	F A-7-11-22
COLAS Daniel	18	S 09	07h	ESCH/ALZETTE	L 6-12
KIMMLINGEN Hubert	19	D 10	07h	WALFERDANGE	L 6-12-20
VATRIQUANT Albert	21	D 10	07h	JUVIGNY/OISON (56)	F 7-15-20
PIRET Marie-Thérèse	22	D 10	07h	HOMBOURG (79)	F A-10-20
LAMBERT Michel	27	S 16	10h	BOLLENDORF (72)	D 20 Guidé !
		D 17	07h	MELLIER	B 6-12-20
		D 17	07h	NIEDERFEULEN	L 5-12-20
		D 17	07h	BASSE-HAM	F A-12
		D 17	07h	POURU AUX BOIS (62)	F A-10-20
		S 23	07h	WADGASSEN (110)	D 6-10-15-20
		D 24	07h	MIRWART	B 4-6-12-20
		D 24	07h	BECH	L 6-12-21
		D 24	07h	LUTTANGE (82)	F A-10-20
		D 24	07h	WADGASSEN (110)	D 6-10-15-20
		S 30	07h	HEFFINGEN	L 5-10-20
		D 31	08h	ESCH/ALZETTE	L 5-10-20
		D 31	07h	METZERESCHE (77)	F A-10-20

Pour se rendre à :

DUDELANGE : Soit vers Luxembourg, Dudelange (46 km) ou Athus, Pétange, Dudelange (42 km)

Départ : 2, rue René Hartmann

TRINTANGE : A Luxembourg, prendre Sandweiler - Remich et jusque Trintange. (45 km)

ESCH SUR ALZETTE : A la gare d'Esch, suivre Centre Nossberg, route de Rumelange (36 km)

WALFERDANGE : E411 vers Luxembourg, sortie Bridel vers Bérelange, Walferdange (31 km)

MELLIER : E 25, sortie Rulles vers Thibessart, Mellier (29 km)

NIEDERFEULEN : A Pallen, suivre la direction Redange, puis Grosbous et Feulen (40 km)

MIRWART : E411 vers Bruxelles, sortie 23, puis St-Hubert, Mirwart (75 km)

BECH : autoroute vers Luxembourg, Echternach, sortie Bech (62 km)

HEFFINGEN : suivre Mersch, Larochette, Heffingen (37 km)

ESCH SUR ALZETTE : A la gare d'Esch, suivre le fléchage vers le centre "Eller Gronn" (36 km)

BON ANNIVERSAIRE EN AOUT		Les marches du mois d'aout			
WAGNER Reine	05	S 06	07h	BIGONVILLE	L 5-10-15
WAGENER Jean-Marie	07	D 07	07h	AMBERLOUP	B 5-7-15
MOREAU Christian	08	D 07	07h	ETTELBRUCK	L 5-10-20
WITHOF Martine	09	D 07	07h	JOEUF (79)	F A-10-20
BASTIN Anne-Marie	14	D 07	07h	BRETTNACH (100)	F A-10-20
CHARNET Aline	15	S 13	13h	EISCHEN	L 5-10
GILLARD Jean-Louis	18	S 13	07h	KRETTNACH (92)	D 5-10-20-30
GERARD Michel	18	D 14	07h	CONSDORF	L 6-12-20
LOMMEL Roger	27	D 14	07h	PULLY (51)	F A-10-20
BODART Anne-Marie	28	D 14	07h	LOUDRENNÉ (77)	F A-10-15-20
		D 14	07h	KRETTNACH (92)	D 5-10-20-30
		L 15	07h	NOIREFONTAINE	B 6-12-21
		L 15	07h	BECKERICH	L 5-10-20
		S 20	07h	IZEL	B 6-12-22-30
		S 20	07h	BROUCH	L 6-12-20
		D 21	07h	IZEL	B 6-12-22
		D 21	07h	SCHIFFLANGE	L 6-12-20
		D 21	07h	REMELING (80)	F A-10-20
		J 25	12h	SAINTE-ODE	B 5-10
		S 27	06h	HOTTON	B 6-12-20-30-43-50
		D 28	07h	MASBOURG	B 6-10-20-30
		D 28	07h	TETANGE	L 6-12-20
		D 28	07h	BRIEY (64)	F A-10-20
		D 28	07h	CHEVEUGES (88)	F 7-10-15
		D 28	07h	BOUZONVILLE (95)	F A-10-20

Pour se rendre à

BIGONVILLE : Prendre la N4. Avant Martelange, à droite vers Perlé. A l'entrée de ce village, à gauche puis suivre Bigonville. (24 km)

AMBERLOUP : N4 vers Namur, sortie Amberloup (55 km)

ETTELBRUCK : Pallen, Diekirch, Ettelbrück (33 km) ou par Mersch, autoroute Ettelbrück (37 km)

EISCHEN : Au carrefour du Liedel, prendre vers Mersch. A droite à la Gaichel. (8 km)

CONSDORF : Soit par Mersch, Larochette, Christnach Consdorf. (42 km)

NOIREFONTAINE : E411 vers Bruxelles, à Libramont vers Bouillon jusque Noirefontaine (73 km)

BECKERICH : Oberpallen, Beckerich (9 km)

IZEL : Vers Florenville jusqu'Izel (36 km)

BROUCH : suivre vers Mersch jusque Brouch, après Saeul (17 km)

SCHIFFFLANGE : suivre Esch sur Alzette, Schiffflange (34 km)

Ste-ODE - AMBERLOUP : N4 vers Namur, sortie Amberloup (55 km)

HOITTON : N4 jusque Marche puis N 807 vers Hotton (90 km)

MASBOURG : N4 jusque la Barrière de Champlon, puis direction Nassogne et à gauche dans cette localité vers Masbourg. (78 km)

TETANGE : A Athus, prendre direction Pétange, prendre la voie rapide vers Dudelange et sortie Kayl – Tetange. On peut aussi s'y rendre au départ d'Esch sur Alzette (38 km)

Marche du maitrank du 15 mai 2016 – participations

AREL'S CLUB	71	GRAND-DUCHE	
INDEPENDANTS ET ENFANTS	124	CONSDORF	12
TOTAL	195	BIGONVILLE ARDENNER FRENN	11
		KAYL	4
VIRTON LA GODASSE GAUMAISE	58	EISCHEN AISCHDALL FLITZER	3
AUBANGE LA FOURMI	38	LEUDELANGE	3
BOURLINGUEURS DU SUD (HABAY)	20	DUDELANGE GEHANSBIERGKNAPPEN 75 BUT	2
IZEL LES ROUTHOUX	25	BERINGEN AMICALE 5X BERINGEN	2
GALOP VAL D'ATTERT	12	SENNINGEN	2
LONGVILLY LES HIRONDELLES	7	STEINFORT	2
LES FOSSES OBJECTIF 10.000	9	WILTZ	2
WARDIN LES BALADINS	7	WANDERFRENN BROUCH	1
MARCHE MARCHEURS DE LA FAMENNE	4	JUNGLINSTER	1
BOUILLON LES SABOTS DE GODEFROY	11	MERTERT	1
HARNONCOURT LA ZOLETTE	1	OURDALL NESSKNACKER VEINEN	1
TURPANGE MARCHEURS DE TURPANGE	1	TOTAL GRAND DUCHE	47
SAINT-HUBERT – BOTTINES BORQUINES	2		
MARCHEURS HAUTE SURE MARTELANGE	0		
GOUVY LES DJOYEUX GOUVIONS	0	ALLEMAGNE	
SAINTE-ODE	0	ALLENBACH - WANDERFREUNDE HUCKEPACK.	45
TOTAL PROVINCE (SANS ARLON)	195		
		FLANDRE	
WALLONIE		DE KWARTELS VZW	5
FOOTING CLUB FOSSES Na 001	45	PASPARTOE	5
CULS DE JATTE DU MAUGE Na 026	4	WSV HORIZON DONK VZW	2
SANS SOUCIS GHILIN Ht 029	4	HOUTHEIMSTAPPERS STEENOKKERZEEL	2
LANDENNE Na 018	3	WANDELCLUB NOOIT MOE BOEZINGE VZW	2
LES BERGEOUS Na 028	2	DE WARDEN OOM STAPPERS VZW	2
LES BRUYERES JUPILLE Lg 022	2	BAVOSTAPPERS BAVIKHOVE	2
CERCLE DES MARCHEURS DE SAIVE Lg 013	2	W.S.V. MILIEU 2000 LOMMEL	1
LES KANGOUROUS DE FALISOLLE Na 035	2	WC DE GRASHOPPERS VZW	1
MAMMOUTH Lg 082	1	TOTAL FLANDRE	22
HERMATHENAE SPA Lg 098	1		
TOTAL WALLONIE	66		
		TOTAL GENERAL	570

MEIX – LE – TIGE

41^{ème} marche du MAITRANK

SUPER accueil ,TRES beau parcours BOISE mais temps TROP frais (10°) , bon balisage ,bon apéro (MAITRANK) ,EXCELLENT repas (jambon braisé + P.D.T. rissoles +lardons + crudités) bonnes bières (ORVAL) ,bonne ambiance et GROS succès (+ 570 partants).

Tombola express sur scène avec lots divers.

Arriver en car à 9 h pour l'inscription et café et attaquer le 15 km à 9 h 30 en montant par son église, son cimetière ,campagnes vers Udange et entrer dans l'immense bois de Lagland ,zigzaguer par chemins ,allées et pistes pour plonger dans la vallée du ruisseau de Lagland et arrêt au premier contrôle.

Puis remonter par ornières, sentiers et coupe -feu pour serpenter dans cette grande forêt et en sortir par la N 813 (2^{ème} contrôle). Puis descendre sur le carrefour avec la N 82, sur la piste cyclable et se laisser descendre vers "Devant Chiquede" , et le bois de "les petites têtes", plonger sur Chatillon, son lavoir ,son église pour remonter par un chemin agricole (hautes herbes) du "trou de faunette" sur la N 813 pour repasser au 3^{ème} contrôle.

Et enfin les 2 derniers km en remontant la N 813 vers MEIX et la rue du monument.

SUPER parcours fait en 2 h 30 sous un ciel TROP frais (10°) dans cette forêt gaumaise et comme souvenir, reçu un verre pour MAITRANK (mais vide) ????

Après la marche, pris un excellent repas avec une bonne bière locale dans une SUPER ambiance avec ce club TRES convivial et bien organisé.

BON succès avec la venue de 2 cars (un de FOSSES la VILLE et un car allemand de ALLENBACH pour cette marche.

Texte de Jean-Pol MAILLEN, club de Fosses la ville)

Car à Bruges

Voici le programme du car des 17 et 18 décembre à Bruges.

Départ à l'endroit habituel à 07.00 h, arrivée à Sint-Michiels à 500 m de la gare de Bruges. Marche avec marché de Noël.

Départ de Bruges à 17.00 h pour Blankenberge, hôtel Richmond. Installation et quartier libre jusqu'au dimanche à 09.00 h. Départ pour Ruiselede marche. Nous quittons Ruiselede à 13.00 h et sur le retour, arrêt chez les Spartiates à Gembloux, non pour marcher mais pour un peu de repos et prendre le verre de l'amitié offert. Nous rentrerons à Arlon vers 18.00 h. Le prix est en chambre double de 70 € par personne et de 90 € en single.

Il comprend le voyage, le logement avec petit déjeuner, les inscriptions aux marches et le pourboire du chauffeur. Les repas pourront être pris sur le marché ou sur les différentes marches.

Les réservations se font en versant le prix du voyage sur le compte du club BE 91 001-0642043-76 avec la mention "Bruges" et le nom des personnes concernées.

La marche à Sint-Michiels passe par le marché de Noël, près des sculptures sur glace et dans les rues commerçantes. Donc, en participant à la marche, vous profitez en même temps du marché de Noël.

Je rappelle que tout le centre de Bruges est piétonnier et que les cars y sont interdits. Ils déposent donc leurs passagers à environ 1,5 km du marché.

Partir avec la marche nous permettra de combiner notre sport avec nos loisirs.

En espérant vous voir nombreux pour ce voyage !

Marche de l'été du 3 juillet 2016 à Waltzing

Elaboration des circuits : PARMENTIER A. WOLWERTZ P;

Fléchage et défléchage parking et vers salle : DECHAMBRE J.

Fléchage et défléchage circuits : PARMENTIER A. WOLWERTZ DUYSSENS h..

Autorisations et secrétariat pré-marche :.KRIER J.

Départs: DELAIT P. DECHAMBRE J

Vente : pins, badge et relations publiques, timbres assurances : KRIER Jacques

Décoration salle et tables : BRENY H.

Caisse centrale (jetons) : GERARD M CORNET B.

Bar salle : DUCHENE Ph F DUCHENE M. BRAUN J. WIOMONT Ch.

Service salle : LAMBERT M JANSSENS Ph NOEL J-CI LASSENCE D

Barbecue : PARMENTIER Pa. PARMENTIER L

Pâtisserie : BODART A CHARNET A.

Cuisine préparation repas et soupe et vaisselle : SEIVERT P ROSIERE G FONTAINE Ch GISCHER N PUTZ M-L+ volontaires

Contrôle 5 – 10 – 15 – 20 km Grousebösch (de 07:00 à 16.40 h) WAGENER J-M WAGENER B.

Contrôle 15 – 20 km Lauterbösch – chaussée romaine : WOLWERTZ P BOUGARD J

Accueil des cars : PARMENTIER A.

Confection thé: PARMENTIER A.

Nettoyage salle : KIMMLINGEN H et volontaires. Ceux qui ont un poste dans la salle sont priés de ranger.

Remorques pour le matériel : GERARD M. SEIVERT P

Préparation et ravitaillement contrôles : PARMENTIER A. WOLWERTZ P.

Achat marchandises : PARMENTIER A. ROSIERE G. Achat dernière minute : PARMENTIER A.

Accueil et imprévus tarifs et documents divers : PARMENTIER Adelin

Caisses - préparation : GERARD M. Ramassage en fin de journée (avec un volontaire) : GERARD M.

Tentes des contrôles : montage dimanche matin vers 06.00 h. par les gens des contrôles.

Matériel et brasseur samedi 2 de 09.00 à fin et installation des stands : volontaires. Il y aura du ravitaillement pour midi. Merci de prévenir de votre présence

Les titulaires d'un contrôle sont priés de venir à Waltzing le samedi matin pour l'installation du matériel et le repérage de l'endroit du contrôle.

Ceux qui ne travaillent pas sont les bienvenus pour participer et parcourir un des circuits Tous les circuits vous conduiront dans les bois et ceux supérieurs à 5 km passent par Clairefontaine.

Vous marchez

Date	Destination	Club	Nombre
02-04-16	Schmelz	Wanderclub Kilometerfresser Schmelz	2
03-04-16	Ettelbruck	Wanderfrënn Ettelbréck	20
03-04-16	La Cassine	Association Culturelle du Château la Cassine	2
09-04-16	Eugies	Les Sans-Soucis - Ghlin	2
09-04-16	Harnoncourt	La Zolette	17
10-04-16	Anhée	Les Djâles d'Anhée	2
10-04-16	Floing	Association Floing St Menges	4
10-04-16	Linger	Lénger Trapper Linger asbl	40
16-04-16	Hermesdorf	Wanderfreunde Wißmannsdorf e.V.	4
16-04-16	Ladeuze	Le Roitelet	6
16-04-16	Namur	Wallonia - Namur a.s.b.l. Club de marche	2
16-04-16	Stavelot	Stavelot Marche Club ASBL	1
17-04-16	Melen	Les Gais Lurons - Mélen	36
17-04-16	Stavelot	Stavelot Marche Club ASBL	36
23-04-16	Longvilly	Les Hirondelles Longvilly	13
23-04-16	Niederanven	Heemelsdéiercher Senningen asbl	3
24-04-16	Martelange	Marcheurs de la Haute-Sûre - Martelange	17
24-04-16	Thonne-la-Long	Association Sportive et Culturelle Thonne la Long	6
30-04-16	Blankenberge	Tweedaagse Blankenberge	9
01-05-16	Blankenberge	Tweedaagse Blankenberge	9
01-05-16	Bouillon	Les Sabots de Godefroy	6
01-05-16	Leudelage	Gehansbiërgknappen 75 Butscheburg asbl	1
01-05-16	Leudelage	Trëppelfrënn Leideleng	4
04-05-16	Leudelage	PW 012 Leudelage Kockelscheuer	2
05-05-16	Brugelette	Les Sucriers de Brugelette	2
05-05-16	Goé	Les Goé-lands	2
05-05-16	Siersburg	Wanderfreunde Niedtal Siersburg	2

07-05-16	Dinant	Batteurs de Cuir Dinant	1
07-05-16	Vianden	Ourdall Nössknacker Vianden	11
08-05-16	Junglinster	Lënster Trepler Junglinster	6
08-05-16	Montmédy	Judo Jujitsu Taïso Montmedy	3
08-05-16	Saint-Hubert	Familles rurales Piblanche	2
15-05-16	Meix-le-Tige (Arlon)	Arel's Marche Club Arlon	57
16-05-16	Beaufort	Wanderfrënn Befort	7
21-05-16	Diekirch	Marche Internationale de Diekirch asbl	1
21-05-16	Düppenweiler	TV Germania 1923 Düppenweiler	2
21-05-16	Winenne	Les Panards Winennois	2
22-05-16	Diekirch	Marche Internationale de Diekirch asbl	2
22-05-16	Habay-la-Neuve	Les Bourlingueurs du Sud	24
22-05-16	Lustin	Les Hull'ottes - Profondeville ASBL	2
22-05-16	Petit-Rechain	Les Marcheurs Rechaintois	2
22-05-16	Sprimont	Les Godasses en Folie	2
28-05-16	Bouzonville - PW	Marcheurs de la Nied	1
28-05-16	Bredene	De Puinstappers Bredene	1
28-05-16	Longuich	Wanderfreunde Longuich e.V.	4
28-05-16	Sart lez Spa	Les Corsaires de Sart-lez-Spa	1
28-05-16	Sombrefe	Les Marcheurs du Samourai	2
29-05-16	Bierges	Road Runners Wavre	2
29-05-16	Thiaumont	Les Galops du Val d'Attert	38

Soit un total de 423. L'an dernier pour la même période, nous étions 453.

Voyages

Nos membres voyagent, parfois fort loin et nous envoient un petit bonjour. Les cartes sont à envoyer au président avec la mention "Arel's club".

De Bourgogne – France



Un grand bonjour de deux marcheurs qui ont pris
Un peu de repos, ont bu du vin avec modération
Et cherchent un peu de soleil.
Josette Paul



Amitiés de Playa
Monique José



De Kitzbühler – Autriche (Olympiade de la
marche)

Bien le bonjour de la part de :
Anita Marcel

Informations sur les marches des 2 luxembourg de juillet et aout

Endroit	club organisateur	Ils sont venus		Nous sommes	
		chez nous	chez nous	allés chez eux	allés chez eux
		en 14	en 15	en 14	en 15
Dudelange	Gehansbiérgknappen 75 Butscheburg asbl	0	0	2	38
Trintangé	Kiischtentrëppeler Trënteng	0	0	0	19
Esch sur Alzette	APEMH-Centre Nossbiérg	0	0	2	4
Walferdange	Walfer Deckelsmouken asbl	0	0	14	7
Mellier	Objectif 10.000 Les Fossés	16	8	63	52
Niederfeulen	Feelener Sekuristen + Wanderfrenn asbl	0		0	0
Mirwart	Les Bottines Borquines - Saint-Hubert	0	1	10	16
Bech	Micky Mais Gemeng Bech	0	0	9	3
Heffingen	Cercle Pédestre Larochette	0	2	14	44
Esch sur Alzette	Entente Fräizäit "Roude Léiw" NIEDERKORN	0	0	2	10
Bigonville	Ardenner Frënn Bigonville asbl	14	17	40	67
Amberloup	Marcheurs des Vallées Ourthe et Laval	0	0	0	13
Ettelbruck	Wanderfrënn Ettelbréck	6	22	24	31
Eischen	Äischdall Flitzer Äischen	3	9	106	88
Consdorf	The World Runners Consdorf asbl	1	8	7	18
Noirefontaine	Les Sabots de Godefroy	13	7	10	3
Beckerich	Fédération Luxembourgeoise	-	-	7	8
Izel	Les Routheux Izel	15	23	14	52
Brouch	Wanderfrënn Brouch	0	1	23	18
Schifflange	Schëfflenger Globetrotters Asbl	0	0	4	5
Hotton	Les Marcheurs de la Famenne	9	6	4	10
Masbourg	Marcheurs de la Masblette - Masbourg	0	0	5	11
Tetange	Amicale des Marcheurs Kayl	5	5	24	3

Nos statuts

Les nouveaux membres des dernières années ignorent souvent que notre club s'est doté il y a plus de vingt ans d'un règlement interne. J'en reproduis ici les deux premiers articles pour l'édification de tous. Les autres suivront dans les prochains bulletins.

Section 1 : GENERALITES

Article 1.1

Entre les personnes adhérant au présent règlement d'ordre intérieur (R.O.I.), il est constitué une association dont le nom est "Arel's club marche Arlon. Sa durée est illimitée. Son siège social est fixé au domicile du secrétaire. Il s'agit d'une association de fait.

Article 1.2

Le club ne poursuit aucun but lucratif. Il s'interdit toute activité commerciale, politique, professionnelle, religieuse, philosophique ou raciale.

Article 1.3

Le club a pour but de réunir tous les amateurs de marche

pour promouvoir la marche non compétitive se réunir afin de marcher en groupe

aider le débutant à aimer marcher en groupe.

Article 1.4

Le club est agréé par le conseil d'administration de la Fédération Francophone Belge des Marches Populaires sous le numéro de matricule Lux 012. Il accepte le règlement d'ordre intérieur de la FFBMP qui à côté des statuts constitue le pacte social. Ce

principe est consacré par l'article 2 de la loi du 27/06/21 garantissant la liberté d'association. Le club accepte de se soumettre au règlement et aux décisions prises en vertu de ce principe.

Section 2 : MEMBRES : ADMISSION ET OBLIGATIONS

Article 2.1

Les membres effectifs sont les marcheurs qui s'affilient au club. Toute personne belge ou étrangère peut adhérer au club. Les demandes sont reçues par le comité. Elles comportent le nom, prénom, lieu et date de naissance et adresse du postulant. Le comité statue sur la demande et n'est pas obligé de donner les motifs d'un refus éventuel.

Toute adhésion comporte le paiement d'une cotisation annuelle au club et d'une cotisation assurance. Ce versement est attesté par la remise d'une carte de membre de la FFBMP signée par le président du club et d'un timbre "assurance" annuel. L'appartenance au club de marche implique le consentement entier et sans réserve aux statuts et règlement d'ordre intérieur de la fédération et aux R.O.I. et R.O.A. de notre club.

Article 2.2

Tout marcheur qui s'affilie à l'Arel's club marche s'interdira de critiquer son ancien club, que ce soit dans notre club ou ailleurs sous peine d'exclusion.

Article 2.3

Tout marcheur peut changer de club durant la période du premier au trente et un décembre.

Article 2.4

La qualité de membre se perd :

- par la démission adressée par écrit au comité
- suite au non-paiement de la cotisation pour le premier janvier
- par l'exclusion, prononcée par le comité à la majorité de deux tiers présents, pour motif grave ou conduite et comportement laissant à désirer.

Article 2.5

La démission ou l'exclusion pour quelque cause que ce soit, implique l'abandon définitif de tout droit sur l'actif social du club. L'actif social se compose de l'encaisse, du matériel et des trophées.

Article 2.6

En cas de litige entre les membres ou entre un membre et le comité, le membre qui a des doléances à formuler, les adressera, par écrit, au président. Le litige sera porté à la prochaine réunion du comité. Ce membre sera convoqué. S'il se présente, il sera entendu.

La ligne Spa – Gouvy et la biodiversité

L'ancienne voie de chemin de fer Spa – Trois-Ponts – Gouvy, la ligne 44 fut inaugurée officieusement le 17 février 1867 par le Prince Henri de Luxembourg et son épouse la Princesse Amélie. Pourquoi par des Luxembourgeois ? Simplement parce que les capitaux avaient été avancés par une société luxembourgeoise. L'Etat belge rachètera la ligne plus tard.

Le dernier train régulier de voyageurs passe le 1er août 1959. On verra encore quelques trains saisonniers et un petit trafic de marchandises durant dix ans de plus et la ligne est définitivement fermée en 1969. A peine cent années d'exploitation ! La voie fut démantelée en 1974, le ballast, par endroits, raclé et vendu en 1979.

Les lignes de chemin de fer abandonnées, retournées à l'état sauvage, abritent une faune et une flore souvent étonnamment diversifiées. Certaines espèces se sont en effet introduites « grâce » aux convois ferroviaires. Ce serait notamment le cas de la renouée du Japon. Vous pouvez voir cette plante juste avant de traverser la voie désaffectée. Cette renouée est hélas fort envahissante, occupant l'espace en lieu et place d'espèces indigènes. Par ailleurs, les ballasts, surélevés et toujours secs, possèdent une flore et une faune incapables de vivre dans les milieux humides et certaines parois abritent des espèces typiques des escarpements rocheux. Il est donc toujours intéressant de se pencher sur la vie des anciennes voies de chemin de fer.

Si le maintien des voies désaffectées augmente la biodiversité régionale, l'implantation humaine est souvent synonyme de diminution de cette même biodiversité.

C'est ainsi que le développement des constructions de maisons particulières dans les campagnes a vu se réduire de manière drastique les vergers. Alors que chaque ferme possédait avant son verger, il n'en reste que bien peu à ce jour.

Certaines espèces animales ont fort souffert de l'abattage des vieux arbres fruitiers, de la disparition des saules, charmes ou chênes taillés en « têtard ». La chouette chevêche, par exemple, a besoin de vieux arbres, possédant des cavités naturelles, et dans un paysage assez ouvert. Elle ne vit pas en forêt, royaume de la chouette hulotte. Il suffirait pourtant que l'on maintienne, autant que possible, les arbres en place lors d'une nouvelle construction, pour favoriser, entre autres, cette petite chouette.

Grand amateur de micro-mammifères, la **chouette chevêche**, *Athene noctua*, est fort petite (22 à 27 cm). C'est pourtant la plus visible de nos chouettes: elle aime en effet se chauffer au soleil mais, si votre passage la laisse indifférente, elle n'aime pas être observée et ne tardera pas à s'éloigner d'un vol souple, ondulé, rappelant celui des pics. Assez éclectique quant à sa nourriture, elle apprécie, outre les campagnols et autres rongeurs, les invertébrés, avec une prédilection pour les coléoptères. En Wallonie, le groupe Noctua tente d'aider les chevêches en informant le public et en posant des nichoirs aux lieux propices à l'espèce. <http://noctua.en-action.org>

L'inconnue du mois

Marcheuse et travailleuse depuis peu dans notre club, notre inconnue est assez distraite. C'est ainsi qu'elle a dit ne pas pouvoir venir le 3 juillet pour cause de mariage dans la famille avant de se rappeler que ce mariage n'est que l'an prochain.

Si vous la reconnaissez, payez-lui un agenda

JUILLET 2016

Anniversaires

Marches

Mémo

V 1			
S 2		DUDELANGE	
D 3	<i>Patricia THEISMANN</i> <i>(Epe VAN LAAR Dany)</i>	ARLON WALTZING	MARCHE DU CLUB
L 4	<i>Eloïse BISSEN</i> <i>Lucie BISSEN</i>		
M 5	<i>José FLOCK</i>		
M 6			
J 7			
V 8			
S 9		ESCH/ALZETTE	36
D 10		WALFERDANGE	31
		JUVIGNY SUR OISON	56
		HOMBOURG	79
L 11			
M 12	<i>Monique SCHIMFESSEL</i> <i>Jean-Claude NOEL</i>		
M 13			
J 14			
V 15			
S 16		BOLLENDORF (G)	72
D 17		PEPINSTER	CAR DU CLUB
		MELLIER	29
L 18	<i>Daniel COLAS</i>		
M 19	<i>Hubert KIMMLINGEN</i>		
M 20			
J 21	<i>Albert VATRIQUANT</i>		
V 22	<i>Marie-Thérèse PIRET</i> <i>(Epe COLLIN Léon)</i>		
S 23		WADGASSEN	110
D 24		MIRWART	75
		BECH	62
		LUTTANGE	82
		WADGASSEN	110
L 25			
M 26			
M 27	<i>Michel LAMBERT</i>		
J 28			
V 29			
S 30		HEFFINGEN	37
D 31		ESCH SUR ALZETTE	36
		METZERESCHE	77

AOUT 2016

<u>Anniversaires</u>	<u>Marches</u>	<u>Mémo</u>
L 1		
M 2		
M 3		
J 4		
V 5	<i>Reine WAGNER</i> <i>(Epe GREGOIRE Alain)</i>	
S 6	BIGONVILLE	24
D 7	<i>Jean-Marie WAGENER</i>	AMBERLOUP 55
	ETTELBRUCK	33
	JOEUF	79
	KRETTNACH	92
L 8	<i>Christian MOREAU</i>	
M 9	<i>Martine WITHOF</i>	
M 10		
J 11		
V 12		
S 13		
D 14	<i>Anne-Marie BASTIN</i>	CONSDORF 42
		PULLY 51
		LOUDRENE 77
		KRETTNACH 92
L 15	<i>Aline CHARNET</i> <i>(Epe LASSENCE Daniel)</i>	NOIREFONTAINE 73
		BECKERICH 9
M 16		
M 17		
J 18	<i>Michel GERARD</i> <i>Jean-Louis GILLARD</i>	
V 19		
S 20		IZEL 36
		BROUCH 17
D 21		IZEL 36
		SCHIFFLANGE 34
		REMELING 80
L 22		
M 23		
M 24		
J 25		SAINTE-ODE 55
V 26		
S 27	<i>Roger LOMMEL</i>	HOTTON 90
D 28	<i>Anny BODART</i> <i>(Epe BOUILLON Germain)</i>	BRUGELETTE CAR DU CLUB
L 29		
M 30		
M 31		